



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

24 MARS 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise

~~Annexes au Moniteur belge~~

Régist.
al.
N°
b.



26044821

N° d'entreprise : **0734.421.642**

Nom

(en entier) : **AKA GROUP**

(en abrégé) :

Forme légale: **SRL**

Adresse complète du siège , **Chaussée de Roodebeek 206, 1200 Woluwe Saint Lambert**

Objet de l'acte : Transfert du siège - Nominations - Démission - Cession de parts sociales

Le 31 Janvier 2026, l'assemblée générale de la société AKA GROUP SRL s'est réunie sur convocation du Représentant légal rue Raphaël 11, 1070 Anderlecht. La réunion est ouverte à 10h30 au siège de la Société.

Le président précise que tous les documents nécessaires à l'information des associés leur ont été Communiqués dans les conditions prévues par les textes réglementaires et les statuts.
Le président constate que l'assemblée est valablement constituée pour délibérer et voter les points de L'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Transfert du siège social
2. Nomination – démission
3. Cession des parts sociales

Délibération

L'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2026 accepte à l'unanimité des voix :

1. Le transfert du siège social de la société de : Rue Raphaël 11, 1070 Anderlecht
Vers : chaussée de Roodebeek 206, 1200 Woluwe Saint Lambert

2. La démission d'Amine Ahmed de son poste d'administrateur dès ce jour.

La nomination de Carpentier Jessica au poste d'administrateur dès ce jour.

3. Monsieur Amine Ahmed cède 100 parts à Madame Carpentier Jessica

Nouvelle répartition :

Carpentier Jessica	100 parts
Amine Ahmed	0 parts

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance Levée à 11h00. Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et toutes les personnes présentes en deux exemplaires.

Amine Ahmed

Carpentier Jessica

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).